



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manifestation parisienne des « gilets jaunes » du samedi 24 novembre 2018

Question écrite n° 14819

## Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur les mesures prises par le ministère de l'intérieur pour « encadrer » la manifestation parisienne des « gilets jaunes » samedi 24 novembre 2018 sur les Champs-Élysées. À l'aune des événements survenus en marge de cette manifestation et des instructions données aux forces de l'ordre, plusieurs questions se posent légitimement. Alors que le préfet de police de Paris avait déclaré la veille « personne ne passera sur les Champs-Élysées » en rappelant l'interdiction de manifester sur la célèbre avenue, pourquoi les forces de l'ordre ont-elles laissé les manifestants pénétrer sur les lieux ? De nombreux témoignages renseignent sur l'ouverture délibérée des cordons de sécurité pour faire entrer un maximum de personnes en bas des Champs-Élysées. Comment comprendre le manque de préparation et d'anticipation des services de sécurité qui n'avaient pas nettoyé la zone en retirant les barrières, les échafaudages et le mobilier des terrasses ? Pourquoi les CRS ont-ils reçu l'ordre de réprimer avec une brutalité inouïe les « gilets jaunes » dès le matin comme peuvent en attester de nombreux extraits vidéos ? Comment justifier l'utilisation de milliers de grenades lacrymogènes, de canons à eau et les matraquages disproportionnés sur des citoyens pacifiques ? Pourquoi les forces de l'ordre n'ont-elles pas reçu la consigne d'arrêter rapidement les quelques casseurs facilement identifiables qui s'étaient infiltrés parmi les manifestants ? Enfin, pourquoi avoir menti ouvertement en affirmant samedi soir que les débordements survenus étaient le fait de groupuscules d'ultra-droite après avoir mis en cause d'improbables « séditeux » téléguidés par Mme Marine Le Pen ? M. Gérard Darmanin osera même surenchérir le lendemain avec des propos aussi immondes qu'insultants en affirmant que ce n'était pas le peuple qui manifestait sur les Champs-Élysées mais « la peste brune ». Une fois encore, la vérité a balayé ces accusations infamantes. Sur les 101 personnes interpellées le 24 novembre, aucune n'appartient à des mouvances d'ultra-droite. Comme d'habitude et sans surprise, les meneurs, des casseurs sont affiliés à l'extrême gauche radicale et violente. Les Français sont en droit de se demander si le Gouvernement a manœuvré honteusement pour faire en sorte que la manifestation parisienne dégénère dans le but de salir le mouvement des « Gilets jaunes ». Ou alors ils peuvent s'inquiéter si le ministère de l'intérieur a péché par amateurisme et naïveté. Au sortir de cette journée émaillée d'incompétence et de mensonges, il lui demande s'il peut rester en poste au ministère de l'intérieur.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bilde](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14819

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 10856

**Question retirée le** : 21 juin 2022 (Fin de mandat)